



**SYNDICAT NATIONAL
DE LA FERMETURE,
DE LA PROTECTION SOLAIRE
ET DES PROFESSIONS ASSOCIÉES**

Rapport
d'activité
2017/2018

Sommaire

LE SYNDICAT EN QUELQUES MOTS

- 4 Organisation et fonctionnement
- 5 Les missions du syndicat
- 6 Le réseau du SNFPSPA
- 7 Le SNFPSPA, acteur en Europe
- 7 Le SNFPSPA au sein du pôle fenêtre FFB
- 7 Le SNFPSPA dans le réseau FFB
- 8 Le SNFPSPA au sein du Groupe Métallerie
- 8 L'équipe du SNFPSPA

GROUPEMENTS MÉTIERS

- 10 Groupement volets
- 12 Groupement stores
- 13 Groupement portes & portails
- 14 Groupement portes automatiques piétonnes

LA TECHNIQUE & NORMALISATION

- 16 Journée BIM du SNFPSPA
- 17 Révision des FDES
- 17 Travaux de normalisation

LA FORMATION

- 20 CQP installateur portes, portails et portes automatiques piétonnes
- 21 Formations e-learning
- 24 Serious game « portes et portails et portes automatiques piétonnes »

LA COMMUNICATION

- 26 Technic'baie et technicbaie.fr
- 26 Réseaux sociaux
- 27 Le SNFPSPA se réécrit



© Olivier Desaleux

Yannick MICHON
président du SNFPSPA

J'ai le plaisir de vous adresser le rapport d'activité du SNFPSPA de l'année 2017-2018. Ce rapport est particulier pour moi à deux titres : c'est le premier que j'ai l'honneur de vous présenter en tant que président du syndicat et ce sera le dernier du SNFPSPA sous ce nom.

L'année 2017 aura en effet été marquée par la refonte globale de l'identité et du positionnement de votre organisation professionnelle, ainsi que d'une complète remise à plat de sa stratégie de communication. Cette action d'envergure, engagée par mon prédécesseur Bruno Blin à qui je rends un hommage appuyé, a nécessité plus d'un an de travail et la mobilisation de ressources importantes, à la fois en interne et en externe à notre organisation.

Je suis particulièrement fier du parti pris qui a été choisi : un nouveau nom, un nouveau logo, une plateforme numérique inédite, une application pour smartphone et tablette. Notre réflexion aboutira à un renouveau complet de notre organisation professionnelle. Plus lisible, plus efficace, plus proche des adhérents et de leurs besoins, je suis persuadé que nous servirons de modèle à d'autres !

Dans un monde économique plus volatil, où une multitude d'informations – parfois contradictoires – circulent, une telle remise en cause était nécessaire pour affirmer notre raison d'être : être la référence neutre et impartiale de nos métiers.

Au-delà de ces fondations, il nous fallait mieux mettre en valeur nos services et en développer de nouveaux. Nos adhérents attendent de leur organisation professionnelle qu'elle soit à leur côté au moment précis où le besoin s'en fait sentir. Les outils numériques sont sur ce point des alliés de poids. C'est tout l'enjeu du travail qui a été engagé et qui va se poursuivre : coller aux usages des entreprises pour mieux diffuser nos informations et rendre accessibles nos services.

L'année écoulée fut donc riche en réflexion ! Ce n'est pas pour autant que notre organisation aura connu une baisse d'activité. Que ce soit sur le plan technique ou pour la formation, nous pouvons être fiers de nos actions. Je vous laisse les découvrir à travers ce rapport.

Bonne lecture !



LE SYNDICAT EN QUELQUES MOTS

| | |
|--|---|
| Organisation et fonctionnement | 4 |
| Les missions du syndicat | 5 |
| Le réseau du SNFPSA | 6 |
| Le SNFPSA, acteur en Europe | 7 |
| Le SNFPSA au sein du pôle fenêtre FFB | 7 |
| Le SNFPSA dans le réseau FFB | 7 |
| Le SNFPSA au sein du Groupe Métallerie | 8 |
| L'équipe du SNFPSA | 8 |

 **en bref**

- Le SNFPESA, c'est **2 150** adhérents :
2 050 installateurs
100 fabricants répartis sur l'ensemble du territoire français, et représentant :
29 000 collaborateurs
2,8 milliards d'€ de chiffre d'affaires.
- Le marché global de la fermeture et de la protection solaire se chiffre à **3,4** milliards d'€ de chiffre d'affaires.
- Le syndicat représente donc :
80 % des produits industriels mis sur le marché dans le secteur

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

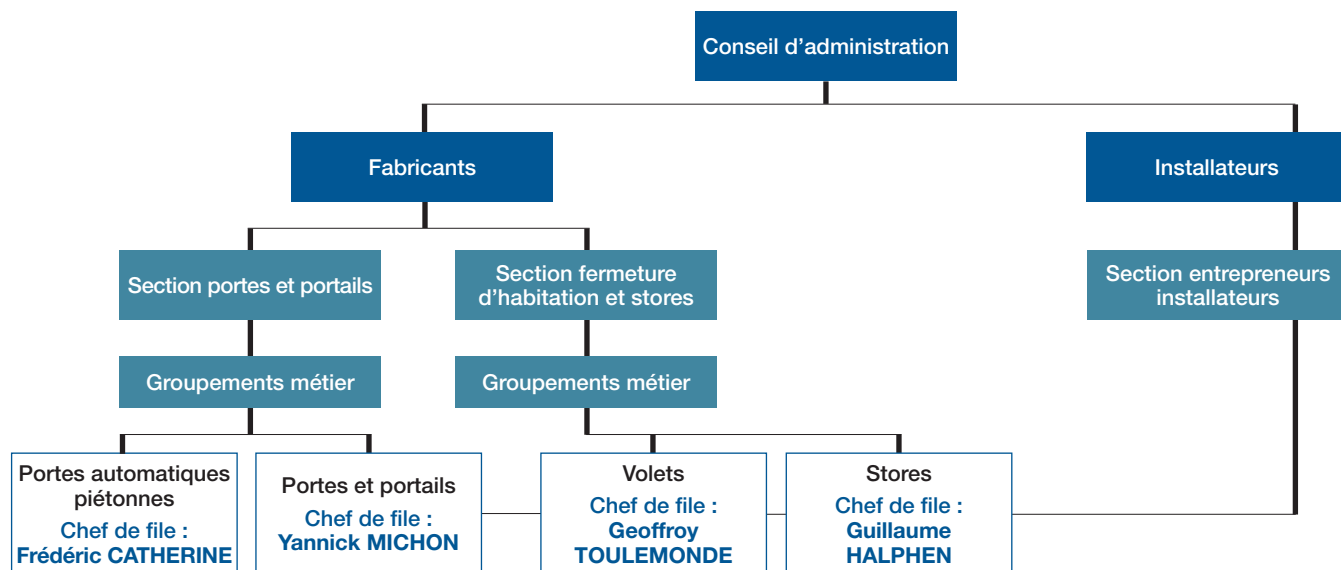
La stratégie et la politique du syndicat sont mises en place par son Conseil d'Administration composé de :

- 12 représentants de la section « Fabricants de fermetures d'habitation et de protections solaires »,
- 6 représentants de la section « Fabricants de portes Industrielles, commerciales et de garage »,
- 6 représentants de la section « Entrepreneurs – installateurs de fermetures et de protections solaires ».

Pour ce faire, il s'appuie sur un Bureau composé de 7 administrateurs.

Il convient de noter qu'après 3 années de mandat, le Conseil d'Administration du SNFPESA a été renouvelé en mars 2017 lors de l'Assemblée Générale de l'organisation. Lors de sa première réunion en avril 2017, ce nouveau Conseil d'Administration a élu **Yannick Michon**, Directeur Général d'Assa Abloy Entrance Systems France, à la présidence du syndicat.

Sur le plan opérationnel, le SNFPESA s'appuie sur des groupements de professionnels spécifiques à une typologie de produits.



2017_2018 - Chronique des actions - mars 2017



FORMATION



STATUTAIRE



TECHNIQUE /
NORMALISATION



COMMUNICATION



08/03/2017

CEN/TC33/WG3
commission européenne
de normalisation
des volets et stores



15/03/2017

CEN/TC33/WG3
commission européenne
de normalisation
des volets et stores

LES MISSIONS DU SYNDICAT

1. REPRÉSENTER

Promouvoir, auprès des différentes institutions et organisations professionnelles, toutes dispositions favorables au développement de l'activité de la filière.

2. DÉVELOPPER

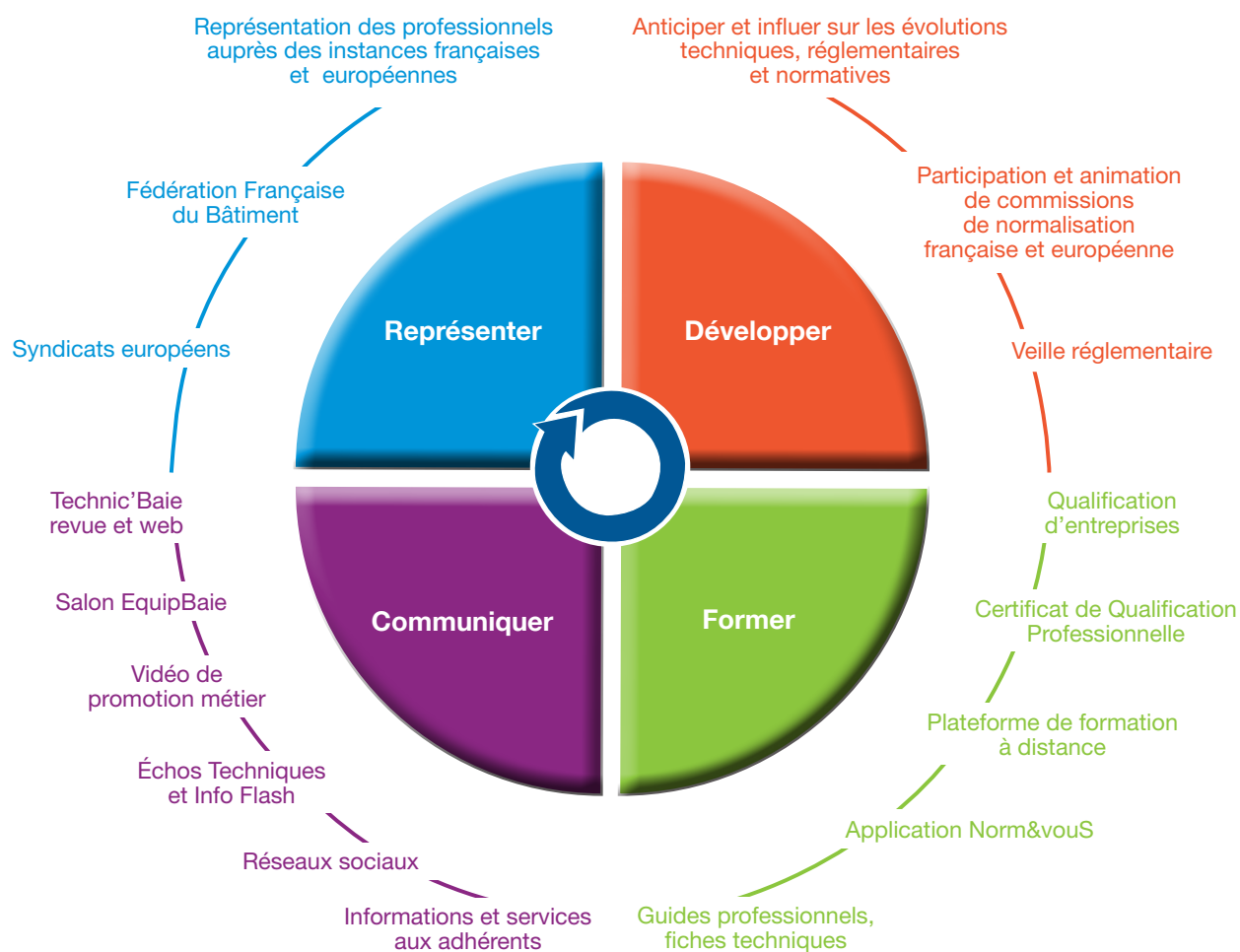
Anticiper les évolutions techniques, réglementaires et normatives et accompagner les adhérents dans leur mise en place.

3. FORMER

Réaliser les outils pour permettre la montée en compétences des adhérents et de leurs collaborateurs : fiches techniques, guides professionnels, application mobile, conseil en formation, accompagnement des entreprises...

4. COMMUNIQUER

Promouvoir les métiers de la filière et mettre en valeur les savoir-faire des adhérents.



21/03/2017

Assemblée Générale du SNFPSPA



22/03/2017

Participation aux travaux PPBIM du PTNB Phase expérimentale de définition des objets et propriété BIM



22/03/2017

Nouvel arrêté concernant les caractéristiques thermiques et la performance énergétique des bâtiments existants qui s'appliquera le 1^{er} janvier 2018.



25/03/2017

Groupement Volets



27/03/2017

FDES collectives : lancement des travaux de révision


LE RÉSEAU DU SNFPSA

Au-delà du rattachement à la Fédération Française du Bâtiment, élément central du syndicat, le SNFPSA est au cœur d'un réseau français et européen lui permettant de bénéficier des apports d'autres syndicats et fédérations, partageant les mêmes valeurs et préoccupations.

Pôle Fenêtre, Groupe Métallerie, ES-SO, etc., c'est par le partage et l'action commune que le syndicat a développé son champ de compétence et étendu son influence.



2017_2018 - Chronique des actions - avril 2017

-  **06/04/2017**
Commission Technique d'ES-SO
-  **07/04/2017**
Assemblée Générale d'ES-SO
-  **13/04/2017**
Animation Technique à Angers
-  **24/04/2017**
Pôle Fenêtre FFB

LE SNFPSPA, ACTEUR EN EUROPE

Le syndicat est depuis plus de 20 ans un acteur majeur en Europe. En ayant dès le début pris l'animation du groupe de travail du CEN (Comité Européen de Normalisation) en charge de la rédaction des normes européennes, le SNFPSPA s'est ainsi projeté sur la scène internationale dès les années 1990.



Cette action technique a été complétée en 2004 par la création, avec d'autres syndicats nationaux, du syndicat européen de la fermeture et du store (ES-SO – European Solar Shading Organisation). ES-SO est depuis devenue une organisation majeure sur l'enveloppe vitrée du bâtiment en Europe.

Le SNFPSPA y joue un rôle clé puisqu'il anime depuis 2010 la Commission Technique du syndicat européen.



Enfin, le SNFPSPA adhère également à l'EDSF (European Doors and Shutters Federation) pour la composante « portes et portails industriels, commerciaux et résidentiels ».

LE SNFPSPA AU CŒUR DU PÔLE FENÊTRE FFB

Le SNFPSPA a été l'un des membres fondateurs du Pôle Fenêtre FFB en 2008. Avec l'arrivée de l'UFME fin 2015, ce pôle regroupe désormais 6 organisations professionnelles membres de la FFB représentatives des activités fenêtres, façades vitrées, vérandas, vitrages, fermetures et stores :

- L'Union des Métalliers
- L'Union des Métiers du Bois (FFB UMB)
- Le Syndicat National de la Fermeture, de la Protection Solaire et des Professions Associées (SNFPSPA)
- Le Syndicat National des Constructeurs de Fenêtres Façades et Activités Associées (SNFA)
- La Fédération Française des Professionnels du Verre (FFPV)
- L'Union des Fabricants de Menuiseries Extérieures (UFME)

Ces organisations se réunissent régulièrement pour partager les informations les concernant et mettre à profit leurs complémentarités à travers la mise en place d'actions communes. Fort de ses 8 000 entreprises, la voix du Pôle Fenêtre FFB est ainsi plus forte que chacune des entités qui le composent prise individuellement. C'est un atout indéniable pour la réussite des nombreuses actions menées, notamment vis-à-vis des pouvoirs publics.

LE SNFPSPA DANS LE RÉSEAU FFB

Le SNFPSPA est la composante métier de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) pour ce qui concerne les métiers de la fermeture et du store. Le syndicat a ainsi en charge tous les domaines spécifiques à ces métiers au sein de la fédération. Il s'agit principalement des domaines liés à la technique, la formation et la promotion du métier.



Pour toutes les questions juridiques, sociales ou fiscales, les adhérents du SNFPSPA peuvent ainsi bénéficier de réponses directes de la part de la fédération.

Grâce à son affiliation à la FFB, le syndicat bénéficie en outre des services de la FFB sur les domaines pour lesquels le SNFPSPA ne dispose pas d'expertise en direct.

Par ailleurs, depuis 2010, les entreprises d'installation adhérentes de la FFB en départements et régions sont directement affectées au SNFPSPA. Cela a permis au syndicat d'augmenter son nombre d'adhérents de manière conséquente (plus de 2 000 entreprises d'installation à ce jour).



25/04/2017

Réunion des présidents du Pôle Fenêtre FFB



26_27/04/2017

Réunion plénière du CEN/TC33



27/04/2017

2^e session CQP installateurs portes, portails et portes automatiques piétonnes



28/04/2017

Conseil d'Administration du SNFPSPA

LE SNFPSA AU SEIN DU GROUPE MÉTALLERIE

Le SNFPSA est également partie intégrante du Groupe Métallerie, groupement de syndicats professionnels de la FFB travaillant autour des activités liées au métal dans la construction.

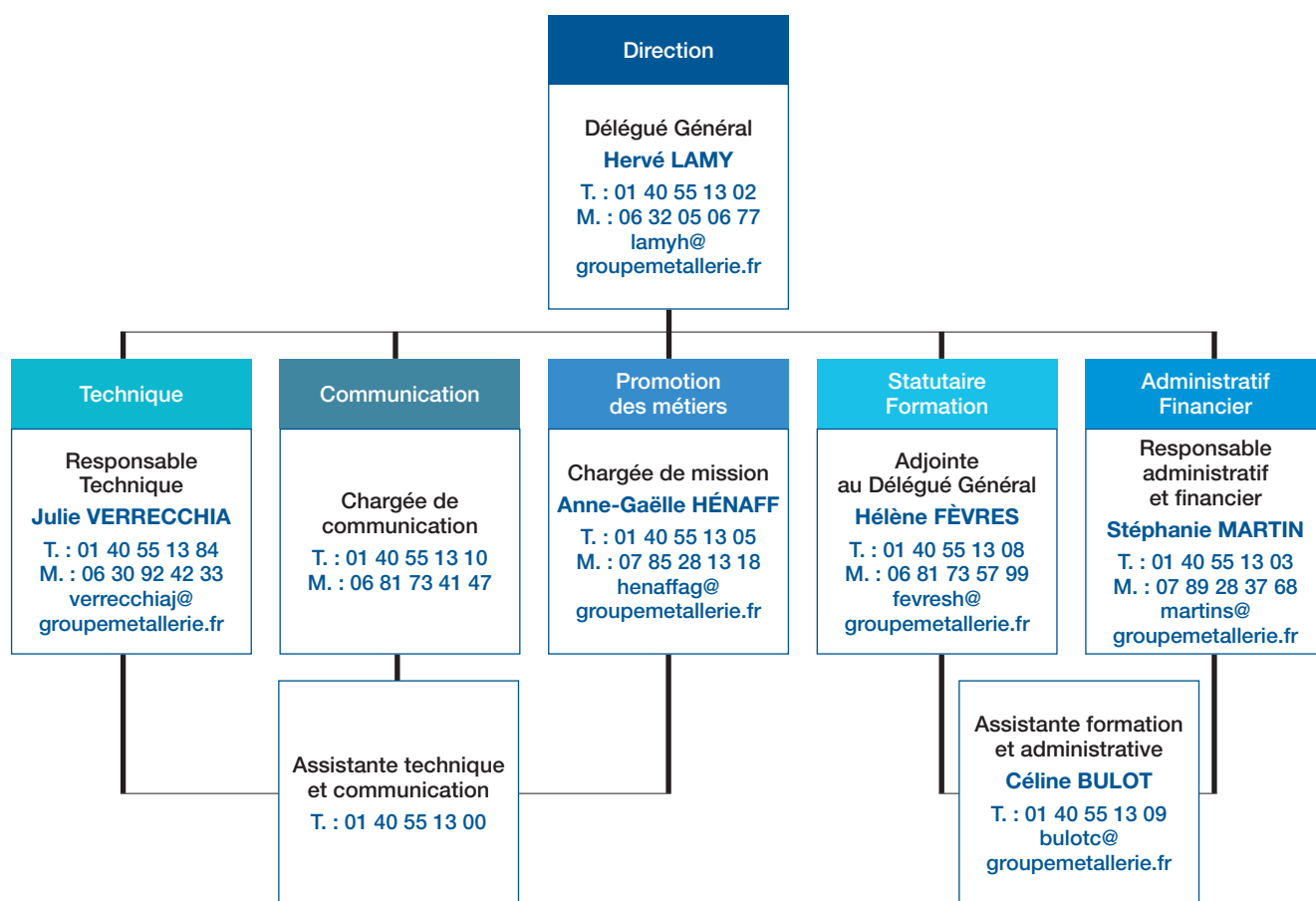


Chambre de Métallerie du Grand Paris). Cette mutualisation permet d'une part de réduire les coûts de fonctionnement de chacune des structures et d'autre part d'élargir leur domaine d'intervention.

Le principal objectif du Groupe Métallerie est de partager ses moyens humains et matériels au profit des 5 organismes qui le constitue (SNFPSA, Union des Métalliers, Montage-Levage, Syndicat de l'Échafaudage,

Les collaborateurs du Groupe Métallerie travaillent ainsi pour la plupart d'entre eux en temps partagé sur les 5 entités du groupe. La part attribuée au SNFPSA représente environ 3 ETP (équivalent temps plein).

L'ÉQUIPE DU SNFPSA



2017_2018 - Chronique des actions - mai 2017



04/05/2017

P25B Commission française de normalisation des portes et portails



04_05/05/2017

Commission CEN TC33/WG3 « fermetures et stores »



17/05/2017

Réunion des présidents du Groupe Métallerie



GROUPEMENTS MÉTIERS

| | |
|--|-----------|
| Groupement volets | 10 |
| Groupement stores | 12 |
| Groupement portes et portails | 13 |
| Groupement portes automatiques piétonnes | 14 |

Groupements métiers en chiffres

- ➔ **2** nouveaux chefs de file
- ➔ **24** réunions techniques
- ➔ **4** animations techniques en départements/régions
- ➔ **1** vidéo métier
« Les bénéfices des volets pour des bâtiments confortables et sécurisés »
- ➔ **2** guides techniques révisés
- ➔ **2** calepins de chantier métier
- ➔ De **nouvelles règles** professionnelles
- ➔ **1** nouveau groupe de travail technique
- ➔ **13** fiches techniques
- ➔ **1** journée métier
- ➔ **19** FDES

GROUPEMENT VOLETS

Le groupe métier volets a connu cette année une évolution en termes d'organisation. Il a toutefois poursuivi son travail sur la révision du guide d'appréciation de la qualité des volets, la finalisation de sa vidéo métier et la création d'un calepin de chantier.

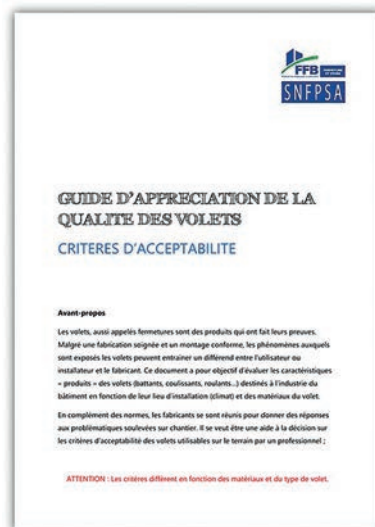
UN NOUVEAU CHEF DE FILE

Après de nombreuses années en tant que chef de file, M. Dominique Combes, de l'entreprise SOFERMI, a annoncé son départ du groupe métier volets et a proposé à M. Geoffroy Toulemonde, dirigeant de l'entreprise Flip, de le remplacer. C'est avec grand plaisir que ce dernier a pris la relève pour représenter la profession et animer ce groupe métier.

APPRECIATION DE LA QUALITÉ DES VOLETS, UN GUIDE REVISITÉ

Depuis sa sortie en 2015, le guide d'appréciation de la qualité des volets a été beaucoup utilisé et apprécié sur le terrain. Le retour d'expérience a permis d'identifier de nouveaux sujets à intégrer dans ce guide :

- Les critères d'aspects ont été complétés avec des éléments sur les panneaux bois et les assemblages, jonctions de produit...
- Un nouveau chapitre sur le cintrage des panneaux des fermetures plates a été ajouté et traite de l'effet bilame sur les volets battants et coulissants ainsi que les déformations de manière plus générale sur les vantaux de volet.
- Dans la partie entretien, les volets polyester et polyuréthane ont été ajoutés ainsi qu'une attention particulière sur le lien avec les garanties.



2017_2018 - Chronique des actions - juin 2017



06/06/2017
Animation technique
Le Havre



12/06/2017
Pôle Fenêtre
FFB



13/06/2017
Animation technique à
Bourg-en-Bresse



15/06/2017
Comité de rédaction
Technic'Baie



16/06/2017
Groupement stores



21_22/06/2017
Commission
CEN TC33/WG3
« fermetures et stores »

LES VOLETS EN VIDÉO

Les groupes métiers du SNFPSPA ont chacun eu l'occasion en 2016 et 2017 de créer leur vidéo métier. Le groupe métier volets a ainsi publié sa vidéo sur « Les bénéfices des volets pour des bâtiments confortables et sécurisés » en avril 2017.

Cette nouvelle vidéo met en avant les différents atouts des volets au quotidien. Ainsi sont rappelés les bénéfices de confort thermique, autant en été qu'en hiver, d'intimité mais aussi de sécurité. La Smart Home ou encore la maison connectée est au cœur de l'actualité et donc au centre de cette vidéo. Enfin, l'importance de faire appel à un professionnel pour garantir une installation durable et un choix adapté aux besoins du client n'est pas oublié.

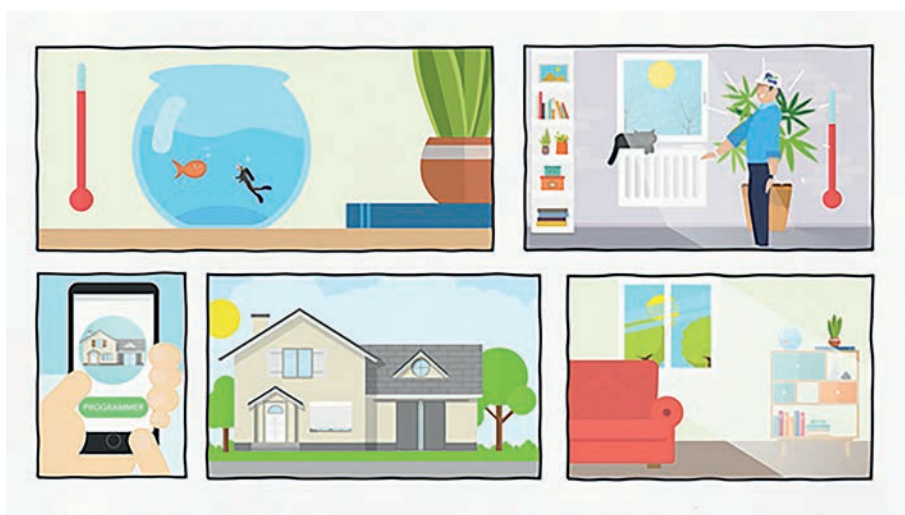
La vidéo a été scénarisée avec le groupe de travail et est en ligne sur le site internet du syndicat.

LA MISE EN ŒUVRE DES COFFRES DE VOLETS ROULANTS EXPLIQUÉE DANS UN CALEPIN

Le programme PACTE (Programme d'Action pour la qualité de la Construction et la Transition Énergétique) a publié le Calepin de chantier numérique « Coffres de volets roulants – Mise en œuvre – Neuf et Rénovation ». Ce calepin, destiné principalement au personnel de chantier, a été rédigé en collaboration avec le SNFPSPA et ses adhérents. Il propose une version synthétique et illustrée des prescriptions du guide RAGE « Coffres de volets roulants – Mise en œuvre ».

On retrouve notamment dans ce calepin l'illustration des types de coffres de volets roulants, des différents types de manœuvre, des notions de réglementation accessibilité, mais aussi quelques détails techniques utiles sur le terrain : le démarrage de chantier, l'acceptation du support,... La mise en œuvre est quant à elle détaillée sous forme de fiches techniques par types de coffre de volets roulants.

Ce calepin est enfin présenté sous le nouveau format éditorial numérique, Epub3, adapté pour un usage nomade (tablette, smartphone) et permettant l'embarquement de nombreux enrichissements et fonctionnalités (info-bulle, extraits, navigation dynamique, etc.).



23/06/2017
CQP
installateur

25/06/2017
Rendez-vous
Cabinet du Ministre
de la Cohésion
des Territoires

27/06/2017
Commission
Technique
d'ES-SO

28/06/2017
TC33 / WG5 / TG4
groupe de travail
de la commission
européenne de
normalisation
des portes et portails

28/06/2017
Comité de rédaction
Technic'Baie

GROUPEMENT STORES

Très préoccupé par les actions de communication autour de son métier, le groupe métier stores a aussi travaillé à la révision d'un guide sur la qualité des toiles de stores. Il s'est par ailleurs organisé pour participer aux travaux sur les règles professionnelles des pergolas.

UN NOUVEAU CHEF DE FILE

M. Bruno Blin de l'entreprise Dubos Verger ayant annoncé l'arrêt de ses activités professionnelles et notamment celle de chef de file du groupe métier stores, c'est M. Guillaume Halphen de l'entreprise Roussel Stores qui s'est proposé pour animer ce groupe.

UN NOUVEAU GUIDE POUR APPRÉCIER LA QUALITÉ DES TOILES DE STORES

Le guide sur l'appréciation de la qualité des toiles publié en 2011 par le syndicat belge Verozo avait été traduit par le SNFPFA avec l'aide de ses adhérents. Ce guide, très utile sur le terrain, a été actualisé cette année. Cette révision a permis l'ajout de généralités sur les tissus et toiles de stores, et notamment des toiles Screen, et la mise à jour de la partie « Références normatives, directives et fiches techniques des fabricants ». Il a aussi été enrichi en photos et en descriptions.

NOUVELLES RÈGLES PROFESSIONNELLES POUR LES PERGOLAS

Alors que le marché des pergolas est en expansion, les professionnels ont travaillé à la rédaction de règles pour la conception et mise en œuvre des systèmes de pergolas à ossature aluminium. Ces règles professionnelles ont été publiées l'été dernier.

Élaborées par un groupe de travail composé des fabricants et des concepteurs-gammistes de la section VERANDAS du SNFA, du SNFPFA et du CSTB, les règles professionnelles des systèmes de pergolas à ossature aluminium donnent à la profession des exigences de conception et d'installation.

Ces nouvelles règles professionnelles sont applicables aux systèmes dont la structure est essentiellement constituée de profilés en alliage d'aluminium, elles spécifient les performances permettant de satisfaire aux exigences pour :

- Fixer les niveaux des sollicitations ;
- Préciser les méthodes de justification de ces performances ;
- Préciser les matériaux, demi-produits et produits utilisables ;
- Préciser les dispositions constructives ;
- Fixer les conditions de mise en œuvre sur chantier.

Des annexes guident le fabricant / installateur dans le dimensionnement de l'ossature par rapport aux actions du vent, de la neige mais aussi des dimensionnements électriques.

Groupement volets (p. 10 et 11)



Groupement stores

LES STORES ET VOLETS ONT ENFIN LEUR CALEPIN DE CHANTIER

La mise en place de la directive européenne sur les produits de construction, remplacée par le « Règlement Produits de Construction », impose l'adaptation des règles nationales de construction au fur et à mesure de la production des normes européennes harmonisées. Pour accompagner les entreprises dans l'intégration de ces nouvelles règles, des « Calepins de chantier » ont été

rédigés pour informer le personnel d'exécution de ces changements et leur rappeler les règles de mise en œuvre. Ainsi, après la publication en 2013 du NF DTU 34.4 « Mise en œuvre des fermetures et stores », le calepin de chantier dédié à l'installation de ces produits est enfin achevé. Ce calepin réunit l'ensemble des points clés tirés du DTU pour la mise en œuvre d'un volet ou d'un store.



2017_2018 - Chronique des actions - juillet-août-septembre 2017



07/07/2017

Publication par l'AQC du guide co-écrit avec le PÔLE FENÊTRE FFB « Vous allez changer vos fenêtres, voici quelques conseils »



01/08/2017

Publication EN 12453 « Portes et portails industriels, commerciaux et résidentiels - Sécurité d'utilisation des portes et portails motorisés - Exigences et méthodes d'essai »



11/09/2017

Pôle Fenêtre FFB

GROUPEMENT PORTES & PORTAILS

Le groupe métier portes et portails a été très actif encore en 2017 avec la publication de 7 fiches techniques sur la maintenance, le lancement d'un nouveau groupe de travail sur la motorisation des portes et portails et la poursuite des travaux sur le glossaire de l'application mobile Norm&vous. Des actions partagées avec le groupe métier portes automatiques piétonnes, comme la rencontre avec les bureaux de contrôle, ont encore enrichi les réflexions du groupe et sont à la source de nombreux projets pour 2018.

LANCEMENT D'UN NOUVEAU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA MOTORISATION DES PORTES ET PORTAILS

Ce nouveau groupe de travail a pour objectif de traiter des notions de responsabilité de l'installateur lors de la motorisation d'une porte ou d'un portail manuel. Quel est le bon marquage CE ? Quelle directive appliquer ? Qu'est-ce qu'une étude de faisabilité pour motoriser un produit ? Comment faire une analyse de risque convenable ? Les réflexions du groupe ont abouti à des projets de fiches techniques de motorisation.

Ces dernières présentent une partie étude de faisabilité, une partie gestion des risques pendant la motorisation et une partie documentation.

Le chemin est encore long et les échanges multiples avant qu'un consensus soit trouvé pour la publication de ces fiches. C'est donc en 2018 que ce groupe prévoit de les publier.

UN GLOSSAIRE DANS L'APPLICATION NORM&VOUS

L'application Norm&vous est l'application mobile des portes, portails et portes automatiques piétonnes. Elle est évolutive et peut donc être enrichie au fil de l'utilisation.

Ainsi, les membres du groupe métier portes et portails ont travaillé cette année à enrichir le glossaire avec des sujets tels que le marquage au sol, les garanties, les DTU ou encore les déclarations de performances ou de conformité et le marquage CE.

L'année 2018 sera marquée par la poursuite de ces travaux et leur finalisation.

Groupement portes & portails



MAINTENANCE : DES FICHES TECHNIQUES POUR ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS

Suite à la parution en 2016 du guide de maintenance, le GT Maintenance a poursuivi ses travaux en 2017 afin de créer des fiches de validation de maintenance.

Ces fiches fournissent au mainteneur la liste des vérifications à effectuer pour une maintenance exhaustive selon chaque type de produit. Ce listing ne se substitue pas au livret d'entretien mais accompagne et facilite l'intervention du mainteneur. Les fiches peuvent également être utilisées par les entreprises pour former un nouvel arrivant.

Les 10 fiches publiées traitent :

- Des grilles et rideaux à enroulement
- Des portes souples
- Des portes sectionnelles
- Des portes basculantes
- Des portails coulissants
- Des portails battants
- Des barrières
- Des blocs-portes battants motorisés pour piétons
- Des blocs-portes coulissants motorisés pour piétons
- Des blocs-portes tournants motorisés pour piétons



Groupement portes automatiques piétonnes (p. 14)



12/09/2017

Conseil
d'Administration
du SNFPSA



15/09/2017

Conseil
d'Administration
d'ES-SO



20/09/2017

Réunion des présidents
du Groupe Métallerie



20/09/2017

Commission
Th-Bat CSTB

GROUPEMENT PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES

2017 a été très productif pour le groupe métier portes automatiques piétonnes avec la publication de 6 fiches techniques et d'un calepin de chantier de mise en œuvre des portes automatiques piétonnes. La participation active aux actions partagées avec le groupe métier portes et portails a également enrichi son plan d'action technique pour 2018.

LA SÉCURITÉ DES BLOCS-PORTES MOTORISÉS POUR PIÉTONS, UNE PRIORITÉ

Avec l'arrivée de la norme EN 16005, la gestion de la sécurité des blocs-portes motorisés pour piétons a été renforcée. Les membres du groupe métier ont travaillé sur un guide, puis sur des fiches techniques par type de porte. La révision de ces fiches sécurité a permis de les compléter et d'améliorer leur compréhension.

Les trois fiches techniques sont les suivantes :

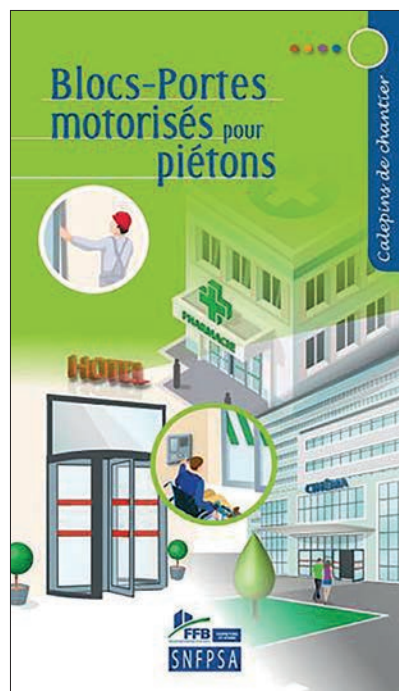
- Fiche sécurité du bloc-porte tournant motorisé pour piétons
- Fiche sécurité du bloc-porte battant motorisé pour piétons
- Fiche sécurité du bloc-porte coulissant motorisé pour piétons

Elles précisent les prescriptions, la norme sur les risques de heurts, la protection des vantaux, la sécurité des vitrages et leur visualisation, les exigences en termes d'issue de secours et les exigences de sécurité minimales en termes de verrouillage et de maintenance. Enfin, elles alertent sur l'environnement du produit qui peut être sujet à la création de situations dangereuses s'il n'est pas bien considéré.

UN CALEPIN DE CHANTIER POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES

Depuis décembre 2016, la mise en œuvre des portes automatiques piétonnes est encadrée par le NF DTU 34.5 « Mise en œuvre des blocs-portes motorisés pour piétons ». Afin de faciliter l'assimilation de ces règles de l'art par les poseurs, le groupe métier a créé son calepin de chantier, une version imagée des principales exigences du DTU.

Ce nouveau calepin de chantier détaille les prescriptions relatives à la conception de la mise en œuvre des blocs-portes motorisés pour piétons en travaux neufs et rénovation, les moyens de réception, transport, manutention et stockage des produits sur le chantier, les conditions d'acceptation des supports et les tolérances du bloc-porte motorisé pour piétons posé.



2017_2018 - Chronique des actions - octobre 2017



03/10/2017

Groupement Stores



03/10/2017

GT communication
portes automatiques
piétonnes et portes
& portails



04/10/2017

Publication EN 12604 « Portes et portails industriels, commerciaux et résidentiels — Aspects mécaniques — Exigences et méthodes d'essai »



05/10/2017

Rendez-vous
DHUP CITE

DTU

Documents Techniques Unifiés

LA TECHNIQUE & NORMALISATION

Journée BIM du SNFPISA **16**

Révision des FDES **17**

Travaux de normalisation **17**

JOURNÉE BIM DU SNFPSA

La journée du 12 octobre 2017 organisée par le SNFPSA, a rassemblé une soixantaine d'adhérents autour d'un sujet aussi novateur qu'intrigant : Le BIM ! Retour sur un débat riche en échanges et interactions.

Cette méthode collaborative de gestion de projet est basée sur le support « maquette numérique ». Le processus débute dès la conception et accompagne le bâtiment tout au long de sa vie, jusqu'à la déconstruction.

Face aux interrogations des adhérents, les échanges nombreux et riches ont permis aux participants de se projeter dans l'avenir et, pour certains, de débiter la mise en place de projets BIM.

Cette journée fut pour les participants la prise de conscience que le BIM, c'est aujourd'hui et maintenant. A chacun désormais de se poser la question de l'intérêt du BIM pour son entreprise.

Cette journée illustre le travail à parcourir aussi par le syndicat et les nouveaux travaux à lancer pour accompagner ses adhérents :

- création d'objets génériques,
- suivi des travaux du Plan de Transition Numérique du Bâtiment sur le Dictionnaire propriétés / Objets (POBIM).

A la suite de cette journée, un GT BIM a été créé au sein du SNFPSA. Ses travaux se poursuivront toute l'année 2018.

→ Sont intervenus lors de cette journée :

- **Michel DROIN**,
Chef de file de GT BIM FFB
- **Julie VERRECCHIA**,
Responsable technique du SNFPSA
- **Yannick MICHON**,
Président du SNFPSA
- **Didier VALEM**,
Directeur du service
Qualité de Construction de la FFB
- **Christian HERRERIA**,
Consultant ABV BIM virtuel
- **Marc ESPOSITO**,
GSE Group
- **Sandrine DEMAS**,
Entreprise DORMAKABA



© SNFPSA

2017_2018 - Chronique des actions - octobre 2017



06/10/2017
24h du bâtiment



09/10/2017
Lancement révision
XP 50-777



10/10/2017
Comité de
rédaction
Technic'Baie



11/10/2017
Réunion des
présidents du
Pôle Fenêtre FFB



12/10/2017
Journée BIM
du SNFPSA

RÉVISION DES FDES

Les fiches de déclaration environnementale et sanitaire (FDES) ont un cadre de validité de 5 ans. Les FDES collectives du SNFPSPA publiées en 2012 arrivant au terme de leur validité, un projet de révision sur deux ans a été lancé afin d'aider les fabricants à répondre à leurs obligations environnementales.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} juillet 2017, les déclarations environnementales, portant sur les produits de construction, de décoration et sur les équipements, doivent avoir fait l'objet d'une vérification par tierce partie indépendante. Enfin, la future réglementation environnementale 2020 (qui succédera à la RT 2012 pour les constructions neuves) va adopter un nouveau critère basé sur le bilan

carbone, celui-ci étant calculé grâce aux FDES des produits de construction intégrés dans le bâtiment.

Dans ce contexte, la prise en compte des données environnementales des produits de construction va constituer un élément de prescription et un critère d'évaluation pour la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage. Il est essentiel de disposer de fiches de déclaration environnementale et sanitaire (FDES), conformes aux dispositions de la norme NF EN 15804, pour répondre aux nouveaux marchés.

TRAVAUX DE NORMALISATION

Le SNFPSPA anime et/ou participe à de nombreuses Commissions de Normalisation française et européenne. Cette participation permet de recueillir des informations « à la source » et d'influer directement sur les textes qui seront par la suite applicables aux adhérents du syndicat et à toute la profession.

FERMETURES ET STORES (P25A ET COMMISSION MIROIR CEN/TC33/WG3)

En animant le groupe européen de normalisation CEN/TC33/WG3 « fermetures et stores », le syndicat est au plus près de la réalisation des documents de référence de la profession.

Alors que les normes de produits NF EN 13561 sur les stores extérieurs et NF EN 13659 sur les volets et stores vénitiens extérieurs ont été publiées depuis longtemps, elles sont toujours en attente de citation au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE). De ce fait la déclaration de performances pour les nouvelles caractéristiques mandatées n'est toujours pas possible.

Pour rappel :


- La citation au JOUE imposera à terme le marquage CE de la résistance thermique additionnelle (ΔR) et du facteur de transmission de l'énergie solaire totale (gtot), en complément de la résistance au vent actuellement déclarée.


- Normes publiées


La norme de terminologie, glossaire et définitions NF EN 12216 a été publiée début 2018. Cette version révisée de la norme de 2002 intègre de nouveaux produits et développe les définitions et termes utilisés par la profession dans les trois langues officielles : français, anglais et allemand.

en chiffres

- ➔ **11** réunions de normalisation européenne.
- ➔ **9** réunions de normalisation française.
- ➔ **2** normes publiées sur les portes et portails.

 **16/10/2017**
PUBLICATION
du Calepin de
chantier des portes
automatiques
piétonnes

 **17/10/2017**
Rendez-vous Cabinet
du Ministre de la
Transition Écologique
et Solidaire

 **24/10/2017**
TC33 / WG5 / TG4
groupe de travail
de la commission
européenne de
normalisation des
portes et portails

 **26/10/2017**
Animation
technique Tarn
et Garonne

- Normes en projet

Le groupe de travail européen travaille à la révision des normes suivantes :

- EN 13125 : Fermetures et stores – Résistance thermique additionnelle – Allocation de la classe de perméabilité à l'air d'un produit

Cette norme définit le calcul de la résistance thermique additionnelle ΔR des volets et stores. Cette méthode de calcul qui présente l'avantage d'être simple d'utilisation n'est cependant pas assez précise pour un certain nombre de produits. La comparaison entre des mesures et des calculs montre en effet des écarts très importants.

L'objectif de cette révision est donc d'intégrer une méthode de calcul plus précise pour l'intégralité des produits.

- Les normes EN 14500 « Fermetures et stores - Confort thermique et lumineux - Méthodes d'essai et de calcul » et EN 14501 « Confort thermique et lumineux - Caractérisation des performances et classification »

Les principales évolutions prévues lors de ces révisions sont d'une part la modification des classifications de produits pour le contrôle de l'éblouissement et les propriétés d'obscurcissement et d'autre part l'amélioration des méthodes de mesures des matériaux constitutifs des produits, et particulièrement des toiles. Sur ce dernier point, un long travail de fiabilisation des outils de mesure, notamment les spectromètres, a été effectué en collaboration avec de nombreux laboratoires. L'objectif était de valider la calibration et les configurations pour éviter de trop grands écarts de mesure entre laboratoires, ce qui pouvait être le cas avant cette révision.

Ces normes seront soumises à l'enquête publique à la fin du 1^{er} semestre 2018.

PORTES ET PORTAILS INDUSTRIELS, COMMERCIAUX ET RÉSIDENTIELS (P25B ET COMMISSION MIROIR CEN/TC33/WG5)

Le groupe de travail européen a cette année achevé ses activités de révision des normes supports EN 12453 « sécurité des produits motorisés » et EN 12604 « aspects mécaniques ». Lancés depuis plusieurs années, ces travaux ont avancé lentement mais arrivent à leur aboutissement.

- Normes en projet

Le projet de norme prEN 12978 sur les dispositifs de sécurité pour portes motorisées est passé en 2017 au vote formel. La difficulté de cette norme est la double référence pour les équipements électriques. Il a fallu mettre en avant l'intérêt d'une simplification dans l'utilisation de normes électriques. Elle devrait être publiée courant 2018.

La norme NF EN 12635 sur les informations d'utilisation des portes et portails devrait être publiée dans les prochains mois. Toutefois, elle demande une harmonisation avec la directive machine qui semble ne pas être valide selon le consultant. Elle devrait certainement faire l'objet en 2018 d'une refonte pour intégrer les normes NF EN 12453 et NF EN 12604.

- Normes publiées

Les normes suivantes ont été publiées en 2017 :

- EN 12453 « sécurité des produits motorisés »
- EN 12604 « aspects mécaniques »

Ce document remplace l'EN 12604 : 2000 et l'EN 12605 : 2000. Ses principales évolutions concernent la limitation du champ d'application aux portes manœuvrées manuellement, la suppression du lien avec le Règlement Produit de Construction et la Directive Machine, la révision de la structure du document.

PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES (P25C ET COMMISSION MIROIR CEN/TC33/WG9, CEN/TC33/WG5)

- Normes publiées

La norme produit NF EN 16361 définissant les exigences de conception des portes automatiques piétonnes autres que de type battant a été amendée afin de renvoyer vers la norme NF EN 16034 pour les portes coupe-feu.

Cette norme devrait être publiée dans les prochains mois. Toutefois, courant 2018, il est prévu de revoir cette norme pour la fusionner avec les parties de l'EN 16034 qui la concerne sur les exigences coupes feu et pare-flamme.

Enfin, la norme NF EN 16005 sur la sécurité des produits motorisés est en examen systématique. A l'issue de cet examen, une révision devrait être lancée afin d'améliorer la compréhension de la norme sur le terrain et de lever les freins à son application.

2017_2018 - Chronique des actions - octobre 2017



26/10/2017

Commission
Technique d'ES-SO



27/10/2017

Assemblée Générale
d'ES-SO



27/10/2017

CQP installateur



30 et 31/10/2017

Commission CEN
TC33/WG3
« fermetures et stores »



LA FORMATION

| | |
|--|-----------|
| CQP Installateur de portes, portails et portes automatiques piétonnes | 20 |
| Formations e-learning | 21 |
| Serious game « portes et portails et portes automatiques piétonnes » | 24 |

 **en chiffres**

- ➔ **1** CQP
- ➔ **6** sessions d'examen
- ➔ **32** diplômés
- ➔ **2** modules de formation à distance

CQP INSTALLATEUR PORTES, PORTAILS ET PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES

Depuis plusieurs années, la formation, le développement et la valorisation des compétences des collaborateurs font partie des priorités du syndicat.

Le GT formation regroupant les membres du groupe métier Portes & Portails et groupe métier Portes automatiques piétonnes ont continué leurs actions de développement et valorisation des compétences.

Le GT avait choisi de débiter les travaux par la création d'un CQP « Installateur de portes, portails et portes automatiques piétonnes » qui a été accepté par les CPNE (Commissions Paritaires Nationale de l'Emploi) conjointes du bâtiment et des travaux publics le 16 février 2016.

Les premières sessions d'examen ont débutées début 2017. Six sessions ont été organisées cette année par le SNFPISA et 32 candidats ont été diplômés.

LES OBJECTIFS DU GT FORMATION SONT DE :

- Faire monter en compétences la profession.
- Valoriser les compétences des installateurs à travers des formations « homologuées » par le SNFPISA et donc déconnectées de tout produit ou marque.
- Créer une qualification reconnue par la profession.

Pour ce faire, deux modules de formation techniques ont été développés afin que les candidats se préparent à l'examen :

- Mise en œuvre de portes et portails
- Mise en œuvre des portes automatiques piétonnes

Ces modules de formation sont accessibles à distance via la plateforme de formation bmetalformation.fr.



Calendrier des prochains CQP Installateur portes, portails et portes automatiques piétonnes :

- Jeudi 29 mars
Paris
- Vendredi 29 juin
à déterminer
- Vendredi 28 septembre
à déterminer

Pour vous inscrire, contact :
fvresh@groupe-metallerie.fr

LES OBJECTIFS 2018 DU GT FORMATION :

- Créer un Certificat de Qualification Professionnelle pour les mainteneurs « CQP Mainteneur de portes, portails et portes automatiques piétonnes ».
- Faire reconnaître à la branche « Métallurgie » les CQP Installateur et Mainteneur afin d'obtenir des diplômes reconnus tant par la branche « Bâtiment » que par la branche « Métallurgie »
- Création d'un CQPI (Certificat de Qualification Professionnelle Interbranches) Installateur et d'un CQPI Mainteneur
- Développer la formation initiale en partenariat avec un lycée professionnel ou un centre de formation d'apprentis

2017_2018 - Chronique des actions - novembre 2017



01/11/2017

Publication de 11 fiches de validation de maintenance des portes, portails et portes automatiques piétonnes



16/11/2017

Ouverture des pages LinkedIn et Twitter



16/11/2017

Révision XP 50-777



16/11/2017

TC 33 / WG 9 commission européenne de normalisation des portes automatiques piétonnes

FORMATIONS E-LEARNING

Le SNFPESA a développé une plateforme de formation e-learning en 2016 : www.bmetalformation.fr.

Trois modules de formation à distance ont été créés :

MISE EN ŒUVRE DES FERMETURES ET STORES :


Ce module traite de l'installation de tous types de volets, stores extérieurs et stores intérieurs quel que soit le type de bâtiment, en travaux neufs comme en rénovation.


CETTE FORMATION APPORTE :


- Des connaissances sur l'importance des DTU et notamment le NF DTU 34.4 sur la mise en œuvre des fermetures et stores.


The screenshot shows the user interface of the B.Métal Formation platform. At the top, there is a navigation bar with icons for 'Accueil', 'Ma formation', 'Mes documents', and 'Tuteur'. The user is logged in as 'FFBMetallerie Admin'. The main content area features a 'PROGRAMME' card for 'Mise en œuvre des fermetures et stores' with a progress indicator showing 'AVANCEMENT 59 %' and a button to 'Passer une évaluation'. Below this, a section titled 'Les cours' lists four courses with their respective progress bars:

| Image | Hashtag | Cours | Avancement |
|-------|---------|------------------------------------|------------|
| | # | Fermetures et stores : Généralités | 100 % |
| | # | Règles de construction | 18 % |
| | # | Les documents techniques unifiés | 100 % |
| | # | Fermetures & Stores DTU 34.4 | 20 % |

 **17/11/2017**
Commission
Th-Bat CSTB

 **20/11/2017**
Publication des règles
professionnelles
de pergolas

 **24/11/2017**
CQP installateur

 **28/11/2017**
Rendez-vous avec
Jacques Chanut

MISE EN ŒUVRE DES PORTES ET PORTAILS :

Ce module traite de l'installation de tous types de portes et portails quel que soit le type de bâtiment et de commande, en travaux neufs comme en rénovation.

CETTE FORMATION APPORTE :

- Des connaissances sur l'importance des DTU et plus particulièrement celui concernant la mise en œuvre des portes et portails (NF DTU 34.1).
- Les connaissances nécessaires à un marquage CE convenable des portes et portails selon les différents cas d'obligation (Règlement Produit de Construction, Directive machines, directive basse tension, directive compatibilité électromagnétique).
- Les règles d'entretien, maintenance et sécurité de ces produits.

The screenshot shows the user interface of the B.Métal Formation website. At the top, there is a navigation bar with the logo 'B.Métal Formation' and several menu items: 'Accueil' (Home), 'Ma formation' (My training), 'Mes documents' (My documents), and 'Tuteur' (Mentor). The user is logged in as 'FFBMetallerie Admin'. The main content area features a large banner for the 'PROGRAMME' titled 'Portes et portails'. To the right of the banner, there is a progress indicator showing 'AVANCEMENT 0 %' and a button labeled 'Passer une évaluation' (Take an evaluation). Below the banner, there is a section titled 'Les cours' (Courses) which lists three modules: 'Portes et portails : Généralités', 'Installation', and 'Maintenance', each with a progress bar at 0%.

2017_2018 - Chronique des actions - décembre 2017



04/12/2017
Pôle Fenêtre FFB



05/12/2017
Réunion
des animateurs
du GEN/TC33



07/12/2017
Conseil
d'Administration
du SNFPISA



12/12/2017
TC33 / WG5
commission
européenne
de normalisation
des portes et portails

MISE EN ŒUVRE DES PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES :

Ce module traite de l'installation et de la maintenance de tous types de portes automatiques piétonnes quel que soit le type de bâtiment et la cinématique (battante, coulissante, tournante), en travaux neufs comme en rénovation.

CETTE FORMATION APORTE :

- Des généralités sur les normes et réglementation applicables aux portes automatiques piétonnes.
- Les exigences minimales pour une installation conforme selon le NF DTU 34.5.
- Les règles d'entretien, maintenance et sécurité de ces produits.

The screenshot shows the user interface for the 'Portes Automatiques Piétonnes' course. At the top, there is a navigation bar with icons for 'Accueil', 'Ma formation', 'Mes documents', and 'Tuteur'. The user is logged in as 'FFBMetallerie Admin'. The main content area is titled 'PROGRAMME' and features a large image of a glass door with the text 'Portes Automatiques Piétonnes' and a green ribbon with a 'C' grade. To the right, the 'AVANCEMENT' (Progress) is shown as 'ACQUIS 20%' with a green progress bar. Below this, there is a button labeled 'Passer une évaluation' with a ribbon icon. Underneath, the 'Les cours' (Courses) section lists three items: 'PAP: Généralités' (15% progress), 'PAP: Installation' (15% progress), and 'PAP: Maintenance' (0% progress).



13 et 14/12/2017

Commission
CEN TC33/WG3
« fermetures et stores »



14/12/2017

GT communication
volets et stores



14/12/2017

GT communication
portes automatiques
piétonnes et portes
& portails

SERIOUS GAME « PORTES ET PORTAILS ET PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES »

Un serious game est un jeu d'étude en ligne permettant d'inscrire le candidat dans un scénario le plus proche possible de la réalité. L'apprenant prendra ainsi du recul sur le cours en e-learning en appliquant directement sur un produit les connaissances acquises au préalable.

Le scénario du serious game « portes et portails et portes automatiques piétonnes » propose l'installation d'un portail, d'une porte industrielle et d'une porte automatique piétonne.

Un dossier de chantier avec la notice d'installation du produit est présenté à l'apprenant qui devra effectuer l'installation en prenant en considération son environnement de pose (maison individuelle, ERP, lieu de travail, etc.), l'état du support et son type pour adapter les fixations selon le NF DTU associé au produit, etc.

La mise en situation en cas d'erreur, l'intervention d'un client mécontent, le dysfonctionnement du produit sont autant de situations que pourra rencontrer l'apprenant au travers de cette étude de cas très réaliste qui prendra en compte les 4 grandes étapes d'un chantier :

- Préparation du chantier
- Installation du chantier
- Mise en œuvre du produit en fonction du scénario
- Clôture et réception de chantier.

AU TRAVERS DE CETTE SIMULATION D'INSTALLATION SONT AUSSI TRAITÉS :

- Le relationnel avec le client.
- La possibilité de prendre des côtes et de vérifier les tolérances, planéité, aplomb, niveau...
- Le questionnement du candidat qui devra savoir s'il faut un marquage au sol, s'il a bien installé les équipements de sécurité etc.

Afin de favoriser l'apprentissage, des fiches techniques et des quiz d'entraînement sont proposés pour débloquer des situations.

Le but est donc de compléter le cours par des études de cas et d'entraîner l'artisan à s'organiser et à être autonome.



2017_2018 - Chronique des actions - janvier 2018



01/01/2018

DEEE : Recylum fusionne avec Eco-Système et devient ESR



10/01/2018

Commission Technique d'ES-SO



11/01/2018

Conseil d'Administration d'ES-SO



15/01/2018

Comité de Pilotage d'Equip'Baie



15/01/2018

Révision XP 50-777



La communication

Technic'baie et technicbaie.fr **26**

Réseaux sociaux **26**

Le SNFPSA se réécrit **27**

TECHNIC'BAIE ET TECHNICBAIE.FR

Technic'Baie, le magazine de la fermeture et de la protection solaire est édité à 14 000 exemplaires, cinq fois par an et est diffusé à l'ensemble des adhérents du SNFPSA, aux professionnels du bâtiment (architectes, économistes, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre), aux écoles (CFA, écoles d'architecture) ainsi qu'aux prescripteurs.

La revue est devenue incontournable dans le panel des magazines professionnels dédiés à la baie.

Technic'Baie, le magazine de la fermeture et de la protection solaire est édité à 14 000 exemplaires, cinq fois par an.



RÉSEAUX SOCIAUX

Depuis mi-novembre, le syndicat dispose d'une page Twitter et d'une page LinkedIn, renouvelées avec des informations diffusées très régulièrement.

Dès le 23 mars 2018, retrouvez les pages Twitter, LinkedIn, Facebook et Youtube. Rejoignez votre groupement professionnel.



2017_2018 - Chronique des actions - février - mars 2018



13/02/2018

Comité communication d'Equip'Baie



16/02/2018

Révision XP 50-777



26/02/2018
au 02/03/2018
Salon R+T



29/03/2018

CQP installateur

Le SNFPSA *se réécrit* et devient ACTIBAIE

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE DE COMMUNICATION

Que ce soit sur la technique, la normalisation ou la formation, le SNFPSA a fait le constat que, malgré une forte activité, les actions menées et les services proposés par l'organisation aux adhérents restaient trop méconnus.

Ainsi, le Conseil d'Administration du syndicat a décidé en 2016 de lancer une vaste réflexion autour de sa communication. Pour ce faire, le SNFPSA s'est fait accompagner par une agence de communication. Retour sur la démarche menée et les conclusions qui ont été tirées.

➔ *Les étapes clés*



AUDIT : AVRIL-MAI 2018

Une étude lexicale du marché a été réalisée en 2016 sur les métiers couverts par le SNFPSA. Celle-ci a permis au syndicat de prendre conscience de la nécessité d'utiliser les bons mots-clefs pour présenter le marché.



STRATÉGIE : SEPTEMBRE 2016 – JUILLET 2017

Après avoir constaté que les actions menées et les services proposés par le syndicat sont encore trop méconnus, il a été nécessaire de réaliser une analyse de la communication actuelle afin de définir un plan d'action adéquat. La première étape a consisté à redéfinir le rôle, les missions et les objectifs du syndicat.

LES MISSIONS DU SNFPSA :

- Représenter
- Développer : technique & normalisation
- Former
- Promouvoir nos métiers

Le rôle du syndicat est d'être l'animateur métier, de rassembler, de mettre en mouvement et d'informer ses adhérents ainsi que la profession.

Le premier objectif est de faire évoluer les métiers au travers de ses adhérents.

Les objectifs de communication

L'objectif est de développer la notoriété du syndicat auprès des entreprises adhérentes et d'augmenter leur satisfaction. Il est aussi essentiel de créer du lien en faisant connaître et mieux utiliser les ressources que le syndicat met à leur disposition.

Le syndicat souhaite aussi développer sa notoriété auprès des entreprises non adhérentes de la filière et favoriser le développement du nombre d'adhérents.

Enfin, le syndicat souhaite fédérer autour de messages clés nécessaires pour l'image des professionnels de la filière (prescripteurs, législateurs, leaders d'opinion, presse...) et de favoriser leur diffusion jusqu'aux utilisateurs finaux.

ANALYSE DE L'EXISTANT

Le diagnostic de la communication actuelle du syndicat a permis de déceler ses points forts et ses points d'amélioration.

| THÉMATIQUES | POINTS FORTS | POINTS D'AMÉLIORATIONS |
|--------------------------------------|---|---|
| IDENTITÉ VISUELLE | Présence du logo FFB (caution / notoriété) | SNFPSA : initiales compliquées et peu évocatrices des univers métiers |
| LANGAGE VISUEL ET MÉDIATHÈQUE | Médiathèque vidéo riche Vidéos encore récentes et cohérentes | Création d'une photothèque Faible consommation de l'espace vidéo sur le site internet |
| BASE DOCUMENTAIRE | Base documentaire très riche Répond à des attentes réelles des adhérents Une newsletter performante | Base documentaire peu exploitée par les adhérents méconnue et faible fréquentation de la page sur le site web |
| SITE WEB | Contenu riche | Site non responsive (non adapté à une lecture sur mobile ou tablette) Problématique d'ergonomie et de navigation Design obsolète Incohérence dans l'architecture du site |
| ACTION NON ADHÉRENTS | Ouverture des GT technique aux non-adhérents 1 fois par an. Une certaine visibilité auprès des non-adhérents, via le magazine Technic'Baie et le salon Equipbaie | Développer la communication à destination des non adhérents |
| SOCIAL MEDIA | | Être présent sur les principaux réseaux sociaux |

AXES DE DÉVELOPPEMENT

L'analyse de l'existant a fortement aidé le syndicat à déterminer son plan de communication. Celui-ci est composé de trois grands axes.

AXE N° 1 – Refonte de l'identité pour renforcer la notoriété du syndicat

Le syndicat a pu constater son manque de notoriété auprès des entreprises de la filière professionnelle. L'objectif fixé par le syndicat est de créer une nouvelle identité dynamique avec un nom porteur de la posture stratégique de « l'animateur du marché ».

AXE N° 2 – Refonte du site internet pour un outil de communication incontournable

Plusieurs problèmes concernant le site internet ont été identifiés : le référencement inexistant, une incohérence dans l'architecture du site, des problèmes d'ergonomie et de navigation, un design obsolète, un site non responsive... Le syndicat a donc décidé de développer un outil digital efficace pour les cibles

B To B et B To B To C, pour promouvoir les filières métiers et augmenter la satisfaction des adhérents.

AXE N° 3 – Restructurer la base documentaire pour faciliter l'accès à l'information

Le syndicat met à disposition un très large éventail de documents, mais ces outils, peu accessibles et mal structurés sont peu connus des adhérents. Il a donc été décidé de restructurer en profondeur la base documentaire pour la rendre plus facile d'accès.

L'objectif est de faciliter l'accès à l'information auprès d'une cible B To B qui dispose de peu de temps mais également proposer une information pédagogique et claire qui peut-être relayée par les adhérents du syndicat auprès des utilisateurs finaux.

GROUPES DE TRAVAIL COMMUNICATION

Deux groupes de travail « communication » ont été créés afin d'intégrer pleinement les professionnels dans ces changements de communication (refonte site internet, visuels produits, articles...) :

- Portes automatiques piétonnes et portes & portails
- Stores et volets

Maintenant que le plan de communication global du groupement professionnel a été mené, l'objectif à présent est de déterminer et déployer les 4 plans d'action de communication spécifiques à chaque groupe métiers.



DÉPLOIEMENT DU PLAN D'ACTION : JUILLET 2017 – MARS 2018

Après avoir déterminé les axes de développement du syndicat, il a été ensuite possible de déployer le plan d'action composé de trois axes : la refonte de l'identité du syndicat, la restructuration de la base documentaire et la refonte du site internet.

CRÉATION D'UNE NOUVELLE IDENTITÉ

LE SNFP SA DEVIENT ACTIBAIE

La nouvelle identité est la conjugaison de 3 idées directrices :

- Le nom « Actibaie » traduit le nouveau souffle qui anime le syndicat à travers un nom impactant et mémorable par tous.
- Une volonté affirmée de fédérer et d'animer qui est également induite dans la dénomination secondaire « Groupement Professionnel des portes, portails, volets et stores », plus compréhensible et reconnaissable par tous les publics.

Pour les professionnels des filières Portes, Portails, Volets et Stores, adhérents d'Actibaie, une déclinaison du logo spécifique est disponible. Il permet d'identifier en un seul coup d'œil les entreprises adhérentes, il est un facteur de réassurance fort pour les utilisateurs finaux. Ce logo peut être utilisé sur l'ensemble des supports de communication de l'adhérent (plaquette commerciale, site internet...) ainsi que sur les documents administratifs.



GROUPEMENT PROFESSIONNEL DES PORTES, PORTAILS, VOLETS ET STORES

- Une filiation forte avec la FFB, à travers la reprise d'une partie du logo : les deux ouvrages stylisés représentent l'univers de la construction et de la technologie. Ils traduisent la solidité et l'intuition. L'arche donne le mouvement, sa forme courbée évoque le progrès, l'ouverture vers l'avenir.



GROUPEMENT PROFESSIONNEL DES PORTES, PORTAILS, VOLETS ET STORES



ÉLÉMENTS DE LANGAGE

La communication du groupement professionnel se veut claire, positive et dynamique.

Dans ce cadre, on parlera plutôt de GROUPEMENT PROFESSIONNEL plutôt que de SYNDICAT (et de groupes métiers au lieu de groupements).

CHARTRE GRAPHIQUE

COULEUR

Les couleurs du sigle sont en cohérence avec celles de la Fédération Française du Bâtiment. La couleur bleue évoque la dimension institutionnelle du Groupement Professionnel, et traduit les valeurs de professionnalisme et de réassurance.

La couleur verte, moderne et profonde, témoigne quant à elle du souci qu'a Actibaie de l'environnement. Elle induit la volonté d'être tournée vers l'avenir.

LANGAGE VISUEL

Pour porter l'engagement d'Actibaie et ses messages clés, à travers ses différentes communications, un univers visuel fort a été déterminé avec des personnages, des traités illustratifs et des visuels d'ambiances.



L'INSTALLATEUR



LE CONSOMMATEUR



L'APPRENTI

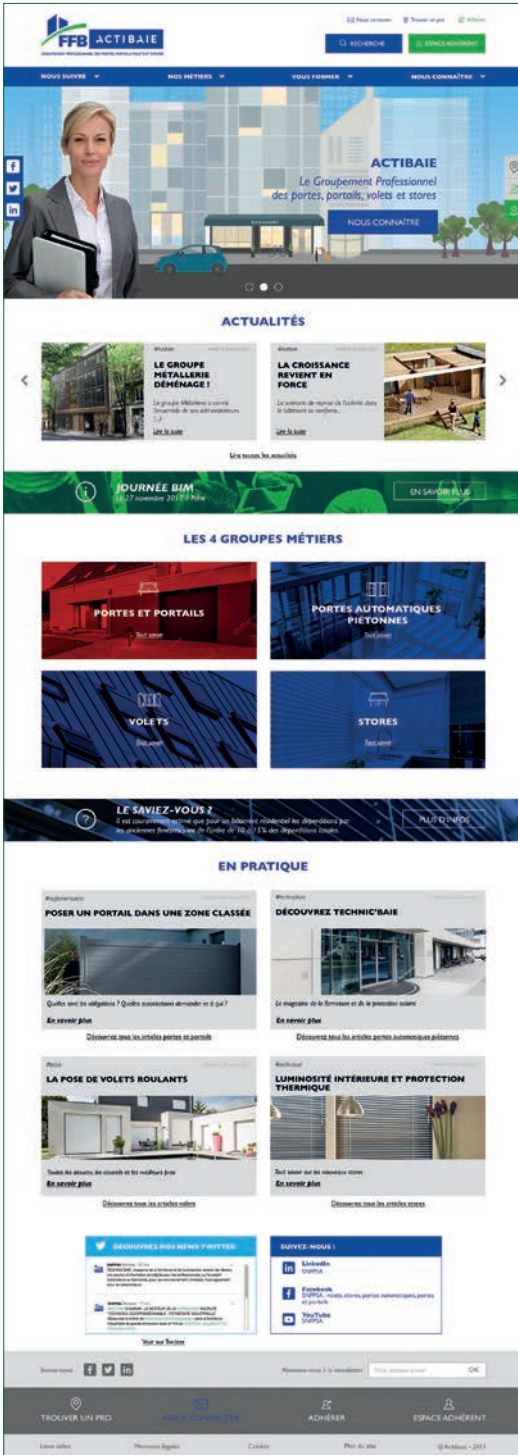
RESTRUCTURATION DE LA BASE DOCUMENTAIRE

Les dénominations des documents ont été revues afin de structurer la base documentaire. Des modèles ont été pensés pour chacun des supports de communication.



REFONTE DU SITE INTERNET : WWW.ACTIBAIE.ORG

Dans le cadre du changement d'identité du Groupement, un nouveau site internet est créé, pour mieux répondre aux attentes des adhérents : **www.actibaie.org**. L'architecture, la navigation et le design sont travaillés pour favoriser la lecture des informations clés. Ce site responsive, permet un accès facile en usage desktop ou mobile.

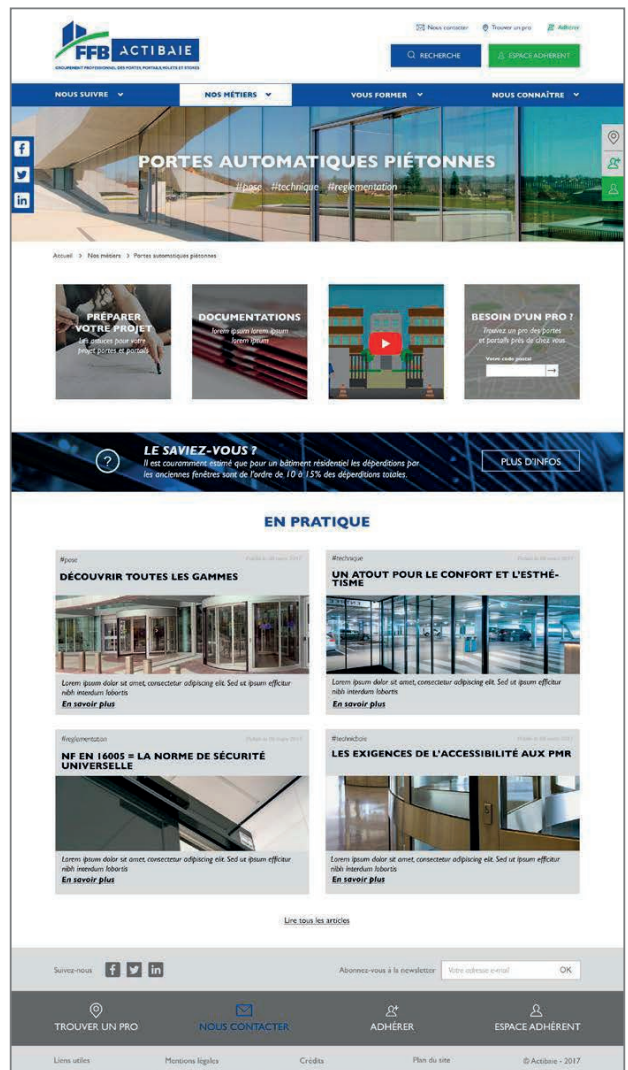


◀ MENU

Le site internet, orienté contenu, permet de visualiser la totalité des informations proposées par le Groupement. Le contenu « Adhérents » est symbolisé par la couleur verte.

▼ MINI-SITES DÉDIÉS « GROUPE MÉTIERS »

Chacun des 4 Groupes Métiers (Portes Automatiques Piétonnes, Portes & Portails, Volets et Stores) bénéficie d'un espace dédié au sein du portail web actibaie.org



LE SITE MOBILE



Soyez acteur de vos métiers, rejoignez Actibaie

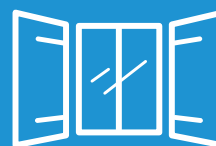
4 GROUPES MÉTIERS



PORTES AUTOMATIQUES PIÉTONNES



PORTES ET PORTAILS



VOILETS



STORES



@Actibaie



GRUPEMENT PROFESSIONNEL DES PORTES, PORTAILS, VOIETS ET STORES

10, rue du Débarcadère, 75852 Paris Cedex 17

Tél. : 01 40 55 13 00 - Fax : 01 40 55 13 01

e-mail : contact@actibaie.org

www.actibaie.org

